

## RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITE DE QUARTIER PONT BORDEAU ARMENAUT

PDTP  
Service Proximité Quartiers  
02 38 52 40 70  
proximite@ville-saintjeandebraye.fr

**Date :** Mardi 7 mai 2024 à 18h00  
**Lieu :** Salle du Conseil municipal

**Présents :**

Madame le Maire  
Madame Brigitte JALLET, adjointe à l'aménagement du cadre de vie  
Monsieur Franck FRADIN, adjoint délégué aux quartiers, à l'agriculture et au patrimoine naturel et bâti  
Monsieur Jean-Claude MARINAULT, conseiller municipal délégué aux quartiers  
Madame Laurence HADROT, conseillère municipale déléguée à l'Epicerie Solidaire  
Monsieur Pierre-Cécil RUFFIOT-MONNIER, conseiller municipal délégué à la lecture publique et à la vie associative culturelle  
Le service de Police municipale  
Le service Proximité Quartiers  
Des membres du Comité de quartier  
Des habitants du quartier

### Introduction – ouverture de la séance

Madame le Maire remercie l'ensemble des participants présents ce soir dans une salle du Conseil municipal et des mariages rénovée fin 2023, mise aux normes d'accessibilité et équipée d'outils de communication performants.

La parole est donnée à Jacky Fortepaule, Président du Comité de quartier. Il remercie les personnes présentes ce soir et venues nombreuses. Il indique que l'Assemblée générale est un moment important de l'année pour rendre compte des actions, des projets à venir dans le quartier et dans la ville. Il remercie également les membres du bureau. Il rend un hommage à Yves Lirzin qui présidait cette Assemblée l'année dernière et qui nous a quitté récemment. Il précise que cette Assemblée se tiendra en deux temps : un premier qui sera axé sur les réalisations et les projets, et un second réservé aux questions diverses.

Madame le Maire indique la projection à venir d'un film retrospectif sur la concertation, les événements et les temps forts qui ont marqué l'année 2023. Franck Fradin déroule le diaporama et présente les membres du bureau du Comité.

### Déroulé de la séance

	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Échanges
	<b>Des rencontres ou présentations de projets 2023</b>		-L'Assemblée générale du Comité le 28 mars 2023 -La participation à la rencontre des bureaux des Comités le 16 mai 2023 -L'invitation à l'atelier de travail du 21 juin 2023 pour l'aménagement et l'extension des deux cimetières

			<ul style="list-style-type: none"> <li>-La participation au Forum des associations le 10 septembre 2023</li> <li>-La participation à la marche de ramassage des déchets le 16 septembre 2023</li> <li>-L'invitation à la présentation du projet immobilier situé au 54 avenue du Capitaine Jean le 27 septembre 2023</li> <li>-L'invitation au lancement du premier festival Urb'Braye le 7 octobre 2023</li> <li>-La balade urbaine inter-quartiers le 14 octobre 2023</li> <li>-L'invitation à l'inauguration de l'aire de jeux inclusive le 30 mars 2024</li> <li>-L'invitation à la présentation du projet immobilier situé 117 avenue Charles Péguy le 10 avril 2024</li> <li>-La participation aux réunions du groupe de travail vélo piéton</li> </ul>
	<b>Un quartier, un projet</b>	<b>Rue des Armenault et rue du Grand Carré</b>	<p>Le remplacement des quilles et l'ajout de dispositifs nécessaires</p> <p>J.Fortepaule présente le projet de remplacement des quilles détruites ou manquantes dans ces rues. Il salue l'aménagement réalisé dans le virage qui permet de séparer le stationnement et le cheminement des piétons.</p> <p>Il en profite pour faire part de sa satisfaction quant au travail réalisé en lien avec le Service Proximité Quartiers.</p>
	<b>Des réalisations dans votre quartier en 2023</b>		
		<b>Avenue de la Paix-rue du Puits de Ville</b>	L'installation de deux arceaux pour les vélos demandé par le groupe vélo piéton
		<b>Rue Jean Zay</b>	La matérialisation d'un passage piéton au droit de la pharmacie

		<b>Avenue du Capitaine Jean</b>	L'installation d'un panneau clignotant à l'intersection avec la rue des Hauts de St-Loup
		<b>Rue des Hauts de Saint-Loup</b>	-Le marquage des places de stationnements du parking public Ces marquages évitent le stationnement anarchique constaté sur ce parking.
		<b>Rue Benjamin Franklin</b>	-Le retournement des bancs
		<b>Plaine des Armenault</b>	L'aménagement d'une aire de jeux inclusive. Projet lauréat du 3° budget participatif. F.Fradin précise que l'actuelle aire de jeux a été agrandie avec ce projet pour un montant de 50000 €. Les jeux installés peuvent également être utilisés par des adultes.
		<b>Le broyeur de végétaux itinérant</b>	-Projet lauréat du 3° budget participatif -Samedi 2 décembre 2023, parking rue du Grand Carré -32 bacs de broyat produits soit environ 13 m3 de branches valorisées F.Fradin complète en indiquant que le broyeur s'est déplacé dans les cinq autres quartiers. Les personnes présentes sont reparties avec leur broyat.
		<b>Rue Victor Hugo</b>	-Le remplacement du potelet manquant et le marquage de lignes jaunes au bout de la rue -La réparation des escaliers en bois au bout de la rue et le remblaiement des marches Ces demandes ont été formulées lors de la balade urbaine.
		<b>Rue Victor Hugo</b>	La reprise d'une portion de trottoir au droit du numéro 13

		<b>Rue du Grand Carré</b>	L'enrochement d'une partie de l'aire de retournement pour éviter les regroupement en soirée
		<b>Rue Jean Jaurès</b>	La pose de potelets et d'enrochement pour empêcher le stationnement anarchique sur le trottoir au droit de la résidence «Les Magnolias»
		<b>Rue des Armenault et Boulevard JF Kennedy</b>	-L'ajout de corbeilles à proximité des points d'apport volontaire F.Fradin précise qu'Orléans Métropole a équipé les aires encore non pourvues de corbeilles.
		<b>Rue Benjamin Franklin</b>	-Le nettoyage du panneau «fin de zone 30» Cette demande a été relevée lors de la balade urbaine
		<b>Avenue Charles Péguy</b>	L'ajout de panneaux rappel «50 km/h»
		<b>Boulevard JF Kennedy</b>	-La réfection des trois passages piétons au niveau du rond-point de l'allée des Roses -Le remplacement des panneaux dégradés situés sur le rond-point
		<b>Boulevard JF Kennedy</b>	-La décoration de l'arbre de Noël L'arbre installé sur le rond-point a été décoré par le Comité et des habitants -La création de 4 places de stationnement supplémentaires côté école Louis Petit Ces places ont été réalisées en remplacement de l'arrêt du bus scolaire situé, depuis les travaux, au droit de l'école Louis Petit.
		<b>Place Avicenne</b>	-La prise d'un arrêté réglementant l'interdiction d'arrêt et de stationnement la nuit F.Fradin indique que de nouveaux aménagements seront expérimentés avant l'été.
		<b>Plaine du Pont Bordeau</b>	-L'installation d'une boîte à livres P.C Ruffiot-Monneir précise que 5 boîtes à livres ont été installées dans la ville, dans le cadre du

			<p>budget participatif (parc des Longues Allées, rue Jean Racine, Halle des sports...) Les suivantes le seront sur l'Esplanade de Gaulle et sur le parking du supermarché "Auchan". Les emplacements ont été choisis par les habitants.</p> <p>-La sécurisation des accès à la plaine</p> <p>Un habitant souhaiterait que ce type de dispositif soit installé au niveau du parc des Armenault. Madame le Maire est favorable à cette installation dans la mesure où le système a prouvé son efficacité.</p>
		<b>Plaine du Pont Bordeau et place Avicenne</b>	<p>La première édition du festival Urb'Braye P.C Ruffiot-Monnier précise que la première édition du festival s'est déroulée au mois d'octobre en raison des émeutes. Il a regroupé 5000 personnes. La prochaine édition se tiendra en 2025.</p> <p>Une riveraine salue l'organisation autour de cet événement notamment pour le stationnement et la circulation.</p>
		<b>Canal d'Orléans</b>	<p>-L'opération d'arrachage de la jussie dans le canal (renouvellement de l'opération en 2024 et 2025)</p> <p>Les travaux ont été réalisés par le Département. Un maximum de jussie a été retiré. Le maintien permanent du canal en eau est également un objectif.</p> <p>-Le maintien d'arbres morts pour favoriser la biodiversité</p> <p>Le bois mort est un gîte et un garde-manger pour les oiseaux.</p>
		<b>Point santé</b>	<p>Madame le Maire indique que les Assemblées générales sont le moment opportun pour faire un point sur le sujet de la désertification médicale. La Ville est très engagée sur cette question.</p> <p>L'ouverture de la Maison des Longues Allées a permis de maintenir le nombre de médecins sur la commune.</p> <p>La Ville a alerté l'Agence Régionale de Santé des prochains départs à la retraite de médecins en</p>

			<p>2020 et 2021. Elle a écrit au Président de la Région et au Directeur de l'ARS pour les alerter de cette situation. La carte de répartition des zonages était alors en cours d'établissement par l'ARS. Un rendez-vous avec le Président de la Région s'est tenu mais le rendez-vous avec l'ARS s'est déroulé après la publication de l'arrêté définissant la répartition des zones. Saint-Jean de Braye est classée en "zone complémentaire". Le classement en "zone prioritaire" permet aux médecins d'obtenir une aide à l'installation de 50000 €. Les données fournies par la commune n'ont pas été prises en compte par l'ARS qui s'est basée sur des données à N-2. La Ville a donc lancé un recours auprès du tribunal pour remettre en question cet arrêté. Elle a également écrit au Ministre de la Santé de l'époque ainsi qu'à son successeur mais en vain. Le recours en justice se poursuit.</p> <p>Cette problématique est nationale et nous connaissons tous, autour de nous, des personnes sans médecins traitants.</p> <p>La Ville a travaillé avec la Région pour l'ouverture d'un Centre Régional de Santé. Pour permettre cette ouverture et l'accueil de trois médecins, elle a assumé des dépenses qui devaient être portées par la Sécurité Sociale. C'est un effort financier important réalisé en 2023 par la commune : 120000 € de travaux, 50000 € d'aide à l'installation et le salaire du secrétariat médical. Le premier médecin s'est installé en octobre, il a été rejoint depuis par un psychologue (20 % d'un équivalent temps plein). L'installation de ce spécialiste était importante car depuis la crise sanitaire de nombreux jeunes âgés de 16 à 25 ans souffrent de dépression. Le temps restant sera complété par un généraliste pour un suivi de maladies ordinaires (ce n'est pas un médecin traitant). Le GIP Pro Santé salarie ces médecins. La patientelle provient principalement de Saint-Jean de Braye, Chécy et Orléans.</p> <p>La MSP est complète avec l'arrivée d'un pneumologue et d'une infirmière en pratique avancée (suivi des maladies chroniques).</p>
--	--	--	--

		<b>Point sécurité</b>	<p>Maxime Stohr, représentant la Police municipale, explique que la ville est équipée de 143 caméras et que de nouvelles seront déployées cette année.</p> <p>Il fait un point sur la question des cambriolages en énumérant les gestes à adopter pour les prévenir ainsi que les numéros utiles. Des flyers seront à disposition des participants. Il complète en indiquant que l'opération "tranquilité vacances" se déroule toute l'année. Cette opération permet la surveillance de son domicile lors d'absences.</p> <p>Madame le Maire insiste sur l'importance des conseils donnés précédemment. Elle rappelle que les cambriolages récents sont des cambriolages "d'opportunité" perpétrés, en journée, lorsque les résidents sont présents (vol de sacs, de clés de voitures...). Il est donc important de fermer son habitation à clé même lorsque l'on est présent.</p>
		<b>Relevés de vitesse</b>	F.Fradin présente et commente les relevés de vitesse réalisés dans le quartier. Ces relevés répondent à des demandes formulées par le Comité ou par des habitants.
		<b>Les autres demandes du quotidien traitées par le service Proximité Quartiers</b>	Ces demandes proviennent d'habitants adressées au service par mails, courriers ou appels téléphoniques. Elle viennent s'ajouter aux demandes formulées par le Comité.
	<b>Des projets dans votre quartier en 2024</b>		
		<b>Avenue de la Paix</b>	<p>La sécurisation de la traversée piétonne au droit de la venelle (PR 21)</p> <p>Un plateau surélevé sera réalisé par Orléans Métropole pour un montant estimé à 60000 €</p>
		<b>Rue du Vivien</b>	<p>L'installation des potelets, la matérialisation d'une traversée piétonne et la pose d'enrobé sur le trottoir</p> <p>Ces travaux seront effectués après l'achèvement des travaux en cours.</p>

		<b>Avenue du C.Jean</b>	Le projet de sécurisation du tronçon cyclable entre le rond-point et la voie ferrée Ces travaux seront réalisés en 2024.
		<b>Boulevard JF Kennedy</b>	Le projet de création d'une "zone bleue" sur le boulevard en lien avec la maison d'assistants maternels allée des Marguerites Quelques places seront marquées en "zone bleue".
		<b>Rue du Pont Bordeau</b>	La réfection de la toiture du groupe scolaire Louis Petit F.Fradin indique que ce projet est important et qu'il sera réalisé, par tranche, en site occupé. Des modules seront installés pour accueillir les élèves. Par la suite, des travaux d'isolation seront effectués pour le confort des enfants. Une étude sera également menée pour l'installation de panneaux photovoltaïques qui pourraient alimenter l'école.
		<b>Rue François Rabelais</b>	La création du Tiers Lieux «Compétence et Transition» Les travaux sont en cours. Ce lieu accueillera des associations et le service municipal de l'Arche abraysienne.
		<b>Avenue Charles Péguy</b>	La reproduction de la fresque murale « Des vins de bord de Loire » sur une toile P.C Ruffiot-Monnier précise qu'elle est en cours de réalisation et reproduite sur une toile métallique. Elle sera achevée d'ici à la fin de l'année et installée sur un support.
		<b>Place Avicenne</b>	La réflexion pour le devenir du parking. Madame le Maire précise que l'objectif est de mettre les nuisances à distance. Une expérimentation d'aménagement sera réalisée et une pérennisation envisagée en lien avec les habitants. Une rencontre avec les riverains est envisagée avant l'été.



		<b>Boulevard JF Kennedy</b>	Le marquage de la piste cyclable F.Fradin précise que les logos de la piste seront apposés au sol.
		<b>Rond-point du Pont Bordeaux</b>	La mise en place de ralentisseurs à chaque branche du rond-point Ils seront installés, cette année, rue du Pont Bordeaux, rue Jean Zay et avenue du Capitaine Jean.
		<b>Rue du Pont Bordeaux</b>	-Le passage en «zone bleue» des places de stationnement au droit de la boucherie et sur le trottoir opposé Cette demande provient du propriétaire de la boucherie. -Le projet d'aménagement de l'espace vert situé au droit de la résidence Scalis F.Fradin indique que le bailleur s'était engagé à réaliser cet aménagement. Les travaux ont pris du retard comme indiqué, par le bailleur, lors d'une récente rencontre avec B.Jallet et les services de la ville.
		<b>Rue du Grand Carré</b>	Le projet de modification des places de stationnement pour rendre le trottoir accessible La largeur d'un trottoir accessible est de 1,40 mètre.
		<b>Secteurs pavillonnaires de votre quartier</b>	Le projet de passage des rues à «30 km/h» F.Fradin complète en précisant que ce point sera abordé, avec l'ensemble des bureaux des Comités, lors de la rencontre du 4 juillet prochain.
		<b>La RD 960</b>	L'étude pour la requalification en 2024 F.Fradin précise que le marché est lancé. Un groupement est retenu pour l'étude de requalification de l'intégralité de l'axe. C'est un axe important de la commune. Les travaux seront réalisés en plusieurs tranches par Orléans Métropole. L'emprise concernée est de façade à façade. La requalification tiendra compte de la circulation des véhicules, des cyclistes et des

			<p>piétons. Les réseaux seront enfouis et des espaces végétalisés. La signalisation des priorités à droite sera revue.</p> <p>La première tranche est prévue en 2025 sur le tronçon situé entre "Mondésir" et la rue de la Gare. La seconde tranche n'est pas encore définie.</p>
		<b>La rue Jean Zay</b>	<p>L'étude de circulation entre le rond-point du Pont Bordeau et la rue de Gradoux</p> <p>Cette étude sera menée par le même groupement que pour l'étude de la RD 960</p>
		<b>Les composteurs individuels</b>	<p>L'opération de distribution de composteurs individuels</p> <p>Le mercredi 29 mai 2024 à 18h salle du Conseil municipal</p>
		<b>Les composteurs collectifs</b>	<p>- parc des Armenault</p> <p>- résidence des Bougainvillées</p> <p>F.Fradin précise que si des personnes sont intéressées par l'installation de composteurs, la Ville fera le lien avec les services de la Métropole. Il faudra s'appuyer sur un groupe de personnes volontaires pour la gestion du composteur.</p> <p>Par ailleurs, la collecte des végétaux, au porte à porte, pour les plus de 75 ans va reprendre au mois de juin. Les réinscriptions seront automatiques et les sacs distribués au préalable.</p>
		<b>L'éclairage public</b>	<p>F.Fradin présente le plan de rénovation de l'éclairage public dans la métropole et à Saint-Jean de Braye avec le passage à l'éclairage LED d'ici à 2026.</p> <p>L'extinction de l'éclairage, entre minuit et 6h, du matin a permis de réaliser des économies.</p>
		<b>La requalification du secteur Jean Rostand - Le Corbusier</b>	<p>B.Jallet décrit le périmètre concerné par le projet. Il est délimité par le boulevard J.Rostand, la rue H. Becquerel, la rue G.Danton et la rue A Camus.</p> <p>Les habitants de ce quartier ont fait part à la Ville d'incivilités, de trafic de drogue, avec des porches qui permettent aux délinquants de fuir. Par ailleurs,</p>

		<p>des quads et engins à deux roues circulaient dangereusement dans les allées et sur la Place de la Commune. Les bâtiments vieillissent et la végétation prend peu de place.</p> <p>Un cabinet a établi un diagnostic en 2022 après avoir réalisé des questionnaires, tenu des stands pour échanger avec les habitants et consulté les acteurs du quartier (médiathèque, école, foyer Chavaneau et lycéens).</p> <p>Des propositions ont été émises dans un plan guide : la création d'un parc urbain, la végétalisation, redonner les allées aux cyclistes et piétons. Un lien sera créé avec les récents aménagements réalisés au Centre-Ville. Un travail sera effectué sur les bassins qui seront transformés en "jardins secs".</p> <p>En 2023, un maître d'œuvre a été désigné suite à un appel d'offre pour l'établissement d'un plan d'exécution. Un travail de concertation a été mené à l'été 2023 et un avant-projet proposé. Il consiste en la création d'un parc urbain, l'ouverture de la butte, l'installation de jeux, la création d'un amphithéâtre, le creusement d'une mare, la création d'une pente douce vers la place de la Commune, la plantation de végétaux...</p> <p>Le square G.Brassens accueillera un espace destiné aux chiens et à leurs maîtres. Au niveau du square J.Rostand, les jeux seront remplacés comme les végétaux abimés. La couleur rose agrémentera ce parc. Des caméras de vidéo-protection seront également installées.</p> <p>La première tranche de travaux concernera la plaine Le Corbusier, la seconde les allées.</p> <p>La place de la Commune sera, elle aussi, végétalisée. Une étude de portance de la dalle sera menée au préalable.</p> <p>Dans le secteur des 4 œufs, la terrasse du foyer Chavaneau sera rendue plus agréable et l'entrée sera rerournée. Un accès pour les véhicules créé. De l'ombre et de la fraîcheur seront apportés par la plantation de bosquets. Le projet s'élève à 5 millions d'euros. Les travaux débuteront à</p>
--	--	---

		<p>l'automne par le parc urbain.</p> <p>Madame le Maire précise que le plan projeté présente les grandes orientations. Une réunion publique est prévue à l'automne durant laquelle des détails seront apportés. Les deux principaux objectifs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-la sécurisation du secteur par la mise en place de caméras, la fermeture de certains porches, la résidentialisation des espaces (travail avec les bailleurs et syndicats de copropriétés)</li> <li>-la végétalisation et le rafraîchissement de ce quartier très minéral</li> </ul> <p>Une riveraine souhaite savoir si un lien sera réalisé avec le Vieux Bourg ?</p> <p>Madame le Maire rappelle que la ville s'est construite ainsi, autour de plusieurs hameaux, la Mairie siégeant au centre. Un travail sera réalisé pour la création d'un parcours touristique en lien avec la "Loire à Vélo".</p> <p>Pour information, un parcours dédié à H.G Brzeska, lie actuellement le Vieux Bourg au Centre-Ville.</p>
	<b>La restructuration du groupe scolaire Louis Gallouédec</b>	<p>Madame le Maire explique que l'école est historique. Les deux bâtiments historiques seront conservés. Des travaux seront réalisés à l'intérieur pour répondre aux usages actuels du personnel éducatif et des agents ainsi que la possibilité de bénéficier de classes supplémentaires d'ici à 10-15 ans. Ce projet prend en compte la dimension environnementale avec l'utilisation de matériaux biosourcés, la prise en compte d'économies d'énergie et la création d'une cour végétalisée. Ce projet s'élève à 7 millions d'euros. Une réunion publique est prévue en juin.</p>
	<b>Les animations et rendez-vous dans votre quartier et dans la ville en 2024</b>	<p>P.C Ruffiot-Monnier précise que la Color Run est une fête indienne des couleurs. Le départ sera donné du Parc des Longues Allées. De la farine de maïs colorée (colorants naturels) sera lancée sur les participants. Des places gratuites peuvent encore être demandées au travers de la page Facebook de la Ville.</p>

			<p>Le Vélotur se tiendra le 26 mai et les Foulées abraysiennes le 7 juin. Le Festival l'Embrayage offrira deux jours de spectacles avec un flash mob en ouverture. Il est possible de participer à la réalisation des décors lors d'ateliers.</p> <p>La "Guinguette du parc" se déroulera du 13 juillet au 31 août, les vendredis et samedis. Il sera possible de se restaurer sur place.</p> <p>Une riveraine souhaite savoir pourquoi la guinguette ne se déroule pas sur les bords de Loire ?</p> <p>Madame le Maire indique que les animations génèrent des nuisances pour les riverains proches et la proximité du Canal peut s'avérer dangereuse notamment pour les enfants.</p>
--	--	--	--

Questions diverses			
N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Réponses
	Projet immobilier 99 avenue Charles Péguy	<p>Un riverain souhaite avoir des informations sur ce projet immobilier dont le panneau du permis de construire n'est plus affiché.</p> <p>Ce projet est-il toujours d'actualité ?</p>	<p>B.Jallet explique que les promoteurs qui ont acquis des terrains subissent la crise immobilière. Pour pouvoir démarrer les travaux, les promoteurs doivent vendre 50 % de logements. Certains attendent et d'autres revendent leurs terrains. Parfois, ils transforment les logements en Logements Locatifs Intermédiaires (logements à loyers réglementés inférieurs aux prix du marché).</p> <p>Sur ce terrain, le promoteur vend en bloc (vente de la totalité du programme) pour qu'ensuite une institution mette en location les logements. Si le promoteur réussit à vendre alors les travaux débuteront.</p>
	OAP "l'écharbeau"	Des riverains souhaitent connaître l'avancée du projet.	B.Jallet indique que la Ville est propriétaire de la majorité du foncier et France Loire a entamé des négociations avec les propriétaires fonciers du secteur, mais Nexity a obtenu une promesse de vente auprès d'un particulier. La Ville a donc

			<p>demandé aux deux opérateurs de travailler ensemble. Ceux-ci ont décidé de créer une société d'aménagement, ce qui n'est pas encore fait.</p> <p>la Ville viendra présenter le dossier d'aménagement du secteur quand il sera finalisé.</p> <p>Au préalable un travail important reste à mener pour préserver 60% de pleine terre, conserver des vues, prévoir des liaisons vélo et piétons, bien orienter les bâtiments, etc.... Pour la résidence seniors, le béguinage (logements pour seniors autonomes) et le foyer de jeunes travailleurs des parkings sont prévus conformément au PLUm (Plan Local d'Urbanisme métropolitain). Une voie de circulation est envisagée entre la rue Jean Zay et la rue de Verville.</p> <p>Madame le Maire confirme que le projet est loin d'être finalisé, tant que les demandes de la Ville ne seront pas respectées (circulation des véhicules, gestion des déchets...) La Société d'aménagement doit être créée et la question du foncier réglée. Ensuite, le travail sur le projet pourra débuter. Il est important de ne pas reproduire des difficultés de stationnement, de circulation ou de collectes des déchets comme dans la ZAC du Grand Hameau. Malgré la proximité du tramway des stationnements sont tout de même nécessaires.</p> <p>Tous ces éléments seront pris en compte. Il n'y a pas de calendrier défini et la Ville reviendra vers les habitants et le Comité dès que le projet aura avancé.</p>
	Avenue du Capitaine Jean	Une riveraine fait part de difficultés pour sortir de son garage sur l'avenue en raison d'une circulation importante formant des bouchons. Elle fait part de son inquiétude quant à l'accroissement de la circulation avec ces nouvelles constructions.	B.Jallet indique que les véhicules qui traversent la ville ne sont pas forcément des abraysiens. Cet axe est une voie métropolitaine. Sa requalification est demandée par la Ville mais n'est pas programmée dans l'immédiat. Les aménagements réalisés depuis l'accident mortel ne sont pas suffisants. En parallèle, un plan vélo existe pour la métropole et prévoit des itinéraires vélos, dont une liaison Est-Ouest qui devrait être l'une des premières à être réalisée. Le territoire orléanais est attractif car il offre des emplois, ce qui génère un besoin en

			logements.
;	Ville	Un habitant juge les déplacements à pied difficiles en raison de la circulation de vélos et trotinettes sur les trottoirs. Des procès verbaux devraient être dressés aux deux roues.	
	Allée Salvador Allendé	Un habitant de la rue souhaite avoir confirmation que cette rue actuellement en impasse deviendra une voie qui desservira le futur projet immobilier. Les habitants seront-ils consultés avant que le projet soit figé ?	<p>B.Jallet répond que la rue sera probablement ouverte en direction de la rue Jean Zay. Cette liaison ne posera pas de difficultés si elle est bien aménagée.</p> <p>Madame le Maire précise que la circulation dans le site sera vue en lien avec l'étude de circulation réalisée sur la rue Jean Zay. Concernant cette étude, on questionnera la possibilité de mettre la rue Jean Zay en sens unique de circulation ce qui pourrait modifier la circulation des voies perpendiculaires. Il est souhaité d'apaiser la vitesse mais également de se projeter dans les dix à quinze années à venir. Un travail est mené par les services de la Métropole sur les grands axes de circulation. Par ailleurs, la mise en service du pont de Jargeau devrait désengorger notre ville. Il est vrai que les deux routes départementales qui traversent la commune sont très fréquentées comme la tangentielle. L'idée serait d'apaiser cette circulation et de la faire passer par d'autres grands axes, de développer le maillage des transports en commun et de favoriser les déplacements à vélo. Cela favoriserait le déplacement des abraysiens.</p>
	Divers secteurs	Bancs, éclairage, panneaux piste cyclable	<p>Une riveraine demande l'installation de bancs sous les arbres dans la plaine des Armenault et souhaite savoir si l'éclairage fonctionne.</p> <p>Elle suggère l'installation d'un panneau priorité aux cyclistes sur la piste cyclable du rond-point du Pont Bordeau.</p> <p>Concernant la demande de bancs, une proposition, soumise au 4<sup>e</sup> budget participatif, pourrait répondre à cette installation si elle est retenue à l'issue des votes. L'éclairage qui dysfonctionne sera remplacé cette année.</p>

Rue du Pont Bordeaux	Stationnement face à la boulangerie	<p>Un riverain fait part de la problématique du stationnement anarchique au droit de la boulangerie. Il est aussi signalé la présence régulière d'une camionnette sur le trottoir au niveau de la boucherie.</p> <p>F.Fradin indique que la Police municipale effectue des passages.</p> <p>M.Stohr précise que la caméra de vidéo-protection a permis de dresser six procès verbaux. Le stationnement gênant devant la boulangerie, comme devant l'école, est un problème de citoyenneté. Il ne faut pas hésiter à signaler ces infractions.</p> <p>Une riveraine souhaite savoir si les terrasses, au droit des commerces, sont publiques ou privées.</p> <p>Madame le Maire indique qu'elles sont privées. Elle précise qu'une réflexion sera menée sur l'aménagement de la rue du Pont Bordeaux. Elle confirme qu'il ne faut pas hésiter à appeler la Police municipale pour ces infractions et que la vidéo-verbalisation est également possible.</p>
Rue des Armenault- rue du Grand Carré	Marquages au sol	<p>Une riveraine signale l'effacement des marquages au sol. Leur réfection permettrait aux automobilistes de rester sur leur voie de circulation.</p> <p>La demande est prise en compte.</p>
Parc des Armmenault	Composteurs collectifs	<p>Un habitant signale que les composteurs sont complets. Serait-il possible d'en installer d'autres ?</p> <p>F.Fradin indique que cette information sera transmise à la Métropole afin d'adapter l'aire de compostage.</p>
Allée des Grouettes	Taille des noisetiers, nuisances	<p>Un riverain souhaite savoir si un arrêté a été pris dans cette allée.</p> <p>Il fait également part de la taille drastique des noisetiers dans cette rue.</p> <p>F.Fradin précise que cette taille fait partie l'entretien courant. Il ne faut pas hésiter à planter du côté de son habitation pour maintenir un écran végétal.</p> <p>Madame le Maire indique que la Police municipale</p>



			et la Police nationale passent dans ce secteur ainsi que les médiateurs. Elle ajoute que l'ouverture d'un local de la ressourcerie AAA amènera de la vie dans le secteur et éloignera les perturbateurs. Elle indique qu'il ne faut pas hésiter à contacter la Police municipale.
	Boulevard Kennedy	Stationnements	<p>Un habitant fait part de stationnements chroniques sur le trottoir et sur la piste cyclable au niveau de l'épicerie. Cela se produit tous les soirs et c'est un manque de civisme.</p> <p>Madame le Maire précise que la Ville est vigilante quant au stationnement mais aussi concernant l'activité de certains commerces. Des actions communes de la Police municipale et nationale pour vérification amènent parfois à des fermetures d'établissements.</p> <p>Beaucoup se moquent d'être verbalisés et on note une augmentation des incivilités ici comme dans de nombreuses villes.</p>
	Divers	Pouvoir de fourrière	<p>Un habitant souhaite savoir qui a le pouvoir de fourrière ?</p> <p>M.Stohr répond que la Police municipale et nationale ont ce pouvoir sur infraction aux règles du Code de la route.</p>
	Ligne Orléans / Châteauneuf-sur-Loire	Réouverture de la ligne au transport de voyageurs	<p>Un membre du bureau souhaite savoir quel est le devenir de ce projet ?</p> <p>Madame le Maire rappelle que le précédent projet avait été mené jusqu'à l'enquête publique. La réouverture de la ligne, pour notre commune, aurait eu comme incidence de couper la ville en deux avec la fermeture des passages à niveau et la réalisation de trémies. Historiquement, la ville s'est construite autour de la voie ferrée. La localisation de la gare, rue de la Mairie, n'était pas pertinente.</p> <p>De plus, Réseau Ferré de France ne prenait pas en compte le "zéro phyto" pour l'entretien de la voie. La Ville a donc voté contre ce projet.</p> <p>De nouvelles études ont été lancées en 2021, avec comme nouvelle piste, la mise en service d'un</p>

			tram-train. Depuis plus rien, on revient au point zéro et aucun calendrier n'est fixé. La Ville demande plutôt le prolongement de la ligne de tramway vers l'Est sur la commune voire jusqu'à Chécy.
--	--	--	--